



COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze novembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

**Présidence** : Madame Sonia BRAU, Maire.

**Présents** : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Claude COUTON, Mme Brigitte AUBONNET, Mme Christine GOSSELIN, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, Mme Fanny ACHART-VICTOR, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Georges DEGROOTE, M. Olivier GALLANT.

**Absents excusés** : Mme Lydie DUCHON pouvoir à Mme Graziella LACROIX, M. Isidro DANTAS pouvoir à Mme Sonia BRAU, M. Joseph SAMAMA pouvoir à M. Yves JOURDAN, M. Nicolas FARRÉ pouvoir à Mme Marie LITWINOWICZ, M. Maurice IMBARD pouvoir à M. Christophe CAPRONI, Mme Danièle FERNANDEZ pouvoir à M. Jérôme de NAZELLE.

**Secrétaire** : M. Vladimir BOIRE

-----  
Nombre de Conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 33

**Réf: 2023/11/8- OBJET : Demande de subvention au titre du dispositif de soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics – Acquisition d'un véhicule**

**Le Conseil Municipal,**

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération de la commission permanente du Conseil régional d'Ile de France, n°CP 2017-608 du 22 novembre 2017 relative à la sixième série d'affectations pour le Bouclier de sécurité,

Considérant que la Ville de Saint-Cyr-l'École est éligible au dispositif proposé par la Région Ile de France,

Considérant que la Ville envisage l'acquisition d'un nouveau véhicule équipé pour la Police Municipale,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et délibéré,

## DELIBERE

**Article 1<sup>er</sup> :** Approuve à l'unanimité le projet d'acquisition d'un nouveau véhicule équipé pour la Police Municipale pour un montant de 23 304 € HT.

**Article 2 :** Sollicite une subvention au taux maximum au titre du dispositif de soutien à l'équipement des forces de sécurité et à la sécurisation des équipements publics.

**Article 3 :** S'engage à financer l'opération de la manière suivante :

	Dépenses € HT		Recettes €
Véhicule équipé pour la Police Municipale	23 304,00	Subvention Région Ile de France – 30% du coût HT des équipements	6 991,00
		Autofinancement	16 313,00
<b>Total</b>	<b>23 304,00</b>		<b>23 304,00</b>

**Article 4 :** Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente demande de subvention

Délibération rendue  
exécutoire par transmission  
en Préfecture le : 20 NOV. 2023  
et par publication en ligne le : 20 NOV. 2023

Saint-Cyr-l'École,  
le : 20 NOV. 2023

**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Pour extrait certifié conforme

**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc



**Vladimir BOIRE**  
Secrétaire de séance

